



Enregistré comme matière de seconde classe au bureau de poste de la ville de New York.

## CANADA ET ÉTATS-UNIS.

### L'UNION COMMERCIALE EN 1651.

Rien de nouveau sous le soleil. La vérité de cette sentence reçoit tous les jours quelque démonstration additionnelle.

On parle beaucoup d'Union Commerciale entre le Canada et les États-Unis. On discute à perte de vue le pour et le contre. On écrit de longs articles sur cette question. On la traite *ex professo* devant le public, auquel on adresse des discours, des conférences et des brochures... Et, en ce faisant, on s'imagine sans aucun doute faire du nouveau. Erreur, erreur profonde!

L'Union Commerciale est une vieille question, presque aussi vieille que notre pays. Les États-Unis et le Canada l'ont déjà discutée, ont déjà noué des négociations pour la faire aboutir, et cela, non pas en 1874, en 1866, ou en 1854, mais... il y a deux cent trente-neuf ans, de 1648 à 1651!

Les registres de l'ancien conseil de la Nouvelle France—registres malheureusement perdus ou détruits—contenaient l'entrée suivante, en date du vingtième jour de juin 1651.

Le conseil assemblé à neuf heures du matin, où ont assisté M. le Gouverneur, le R. P. Supérieur, MM. de Maure, de Godefroy et Menoil, sur la proposition faite au Conseil, touchant certaine rescription, faite par Messieurs du Conseil en l'année 1648, à Messieurs les Commissaires des États de la Nouvelle Angleterre, à ce qu'union fût faite entre les colonies de la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre, pour faire le commerce ensemble. Le Conseil voulant satisfaire à leur demande, a fait et fait nomination du sieur Godefroy, l'un des Conseillers du Conseil établi par Sa Majesté en ce pays, pour se transporter, avec le R. P. Dreuillettes, en la dite Nouvelle Angleterre vers les dits sieurs Commissaires, pour traiter et agir avec eux, suivant le pouvoir à eux donné par Messieurs du Conseil, dont copie est insérée à la liasse; comme aussi copie de la lettre écrite aux dits sieurs les Commissaires de la Nouvelle-Angleterre par Messieurs du Conseil.

Cet extrait des registres disparus nous est donné par Charlevoix, au tome 1er de son *Histoire de la Nouvelle France*, p. 288.

Il est certain que cette résolution était postérieure à d'autres négociations avec la Nouvelle Angleterre. M. d'Ailleboust, gouverneur de la colonie, disait, dans ses lettres de créance aux deux délégués :

Louis d'Ailleboust, lieutenant-général pour le Roy, et gouverneur, etc.... avons député et députons, de l'avis du Conseil établi en ce pays, et d'aucun des plus notables habitants, les sieurs Gabriel Dreuillettes, prédicateur de l'Évangile aux nations sauvages, et Jean Godefroy, l'un des Conseillers du dit Conseil, Ambassadeurs pour eux envers Messieurs de la Nouvelle Angleterre, pour traiter soit avec Messieurs les Gouverneurs et Magistrats de la Nouvelle Angleterre, soit à la Cour générale des Commissaires et des Députés des colonies unies, pour le secours d'hommes, et de munitions de guerre et de bouche, pour attaquer par les lieux les plus proches et les plus commodes les dits Iroquois, comme aussi pour convenir des articles, qui seront estimés nécessaires, pour assurance de ce traité, et pour accorder aux dits sieurs de la Nouvelle Angleterre, le commerce qu'ils ont souhaité de nous par leurs

Lettres de l'année 1647, avec les articles, clauses et conditions qu'ils verront y faire de besoin, attendant l'arrivée de l'Ambassadeur, que nous enverrons de notre part, pour ratifier et arrêter en dernière fin ce qu'ils auront accordé.

Donc, il y avait eu une démarche en faveur de l'Union Commerciale, de la part des colonies anglaises, dès 1647. C'était M. Winthrop, gouverneur de Boston, qui avait pris l'initiative de ces propositions, comme le prouve le passage suivant du *Narré du P. Dreuillettes* :  
 (\*) « Le principal magistrat de la colonie de Kénétiqou (Connecticut) nommé M. Winthrop, qui le premier a écrit à Québec pour le commerce, aime fort les Français et probablement fera pour les secourir ce qu'il pourra. »

En même temps que M. d'Ailleboust donnait des lettres de créance à M. Godefroy et au Père Dreuillettes, le Conseil de la Nouvelle France leur confiait pour les « Commissionnaires » de la Nouvelle Angleterre, un document dont voici quelques extraits :

Messieurs, il y a déjà quelques années, que Messieurs de Boston nous ayant proposé de lier le commerce entre la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre, le Conseil établi par Sa Majesté en ce pays, joignit ces réponses aux lettres que Monsieur notre Gouverneur avait écrites en vos Quartiers, dont la teneur était, que volontiers nous souhaiterions ce commerce, et ensemble l'union des cœurs et des esprits entre nos colonies et les vôtres; mais que nous désirions en même temps entrer en une Ligue offensive et défensive avec vous contre les Iroquois, nos ennemis, qui nous empêcheraient ce commerce, ou du moins le rendraient moins avantageux, et pour vous et pour nous, etc.

Comme on le voit par cet extrait, et la lettre de M. d'Ailleboust plus haut citée, la négociation s'engageait en partie double. Les gens de la Nouvelle Angleterre demandaient une union de commerce. — Très bien, répondaient nos pères, faisons un traité de commerce, mais en même temps faisons un traité d'alliance offensive et défensive contre les Iroquois.

La colonie était alors ravagée par ces barbares. Les sauvages alliés des Français, tels que les Abénakis, demandaient protection contre leurs ennemis traditionnels des cinq cantons. On comprend facilement l'intérêt manifesté par les chefs de la colonie française pour le traité d'alliance.

Détail curieux pour les amateurs de singularités et de contrastes: la lettre du Conseil de Québec aux Commissaires de la Nouvelle Angleterre se terminait par ces lignes :

Nous ne pouvons douter que Dieu ne bénisse vos armes et les nôtres, puisqu'elles seront employées pour la défense des Sauvages chrétiens, tant vos alliés que les nôtres, contre des barbares infidèles, qui n'ont ni foi, ni Dieu, ni aucune justice en leur procédé, comme vous pourrez l'apprendre plus au long des dits sieurs, nos Députés, qui vous assureront du désir sincère que nous avons que le ciel aille toujours bénissant vos provinces, et vous comble de ses faveurs, Messieurs. Fait en la Chambre du Conseil établi par le roi à Québec

(\*) Voici le titre complet de cette relation: *Narré du voyage fait pour la mission des Abénaquis et des connaissances tirées de la Nouvelle Angleterre et des dispositions des magistrats de cette République pour le secours contre les Iroquois, le tout par moi Gabriel Dreuillettes de la Compagnie de Jésus.*

en la Nouvelle France, ce vingtième de juin mil six cent cinquante-un.

Ces vœux sympathiques étaient adressés par les représentants de la Nouvelle France à ceux de la Nouvelle Angleterre!... Quarante ans plus tard, les boulets d'une flotte américaine venaient battre les bastions de Québec et le gouverneur du Canada répondait aux sommations d'un amiral bostonnais « *par la bouche de ses canons.* »

Mais c'est là une digression, revenons à l'ambassade du P. Dreuillettes et de M. Godefroy. Le premier avait déjà été chargé d'aller entamer des pourparlers avec les colonies anglaises, en 1650. Les propositions de M. Winthrop avaient été prises en considération par le conseil de Québec durant l'année 1648. En 1649, les Abénaquis, établis sur la rivière Kénibeki (Kennebec), étaient venus à Québec prier le P. Dreuillettes de se rendre chez eux. Ils portaient en même temps, dit Ferland, les lettres des marchands anglais, qui désiraient traiter la conclusion du traité de commerce. En conséquence de ces demandes réitérées, le P. Dreuillettes partit pour la Nouvelle Angleterre, en passant par le pays des Abénaquis, le 1er septembre 1650 :

Je partis de Québec, dit-il, pour cette mission le premier de septembre par ordre de mon supérieur et avec un passe-port et congé de M. d'Ailleboust, lieutenant-général du Roy et gouverneur dans tout le fleuve Saint Laurent accompagné de Noël Negahamat, Capne de Scillery, chargé aussi de lettres de créance pour parler de la part du dit sieur aux gouverneurs et magistrats du dit pays. (*Narré du P. Dreuillettes*, édition de John Gilmary Shea.)

Ils remontèrent la rivière Kennebec, passèrent par Narantsouat, bourgade abénaquise, par Koussinac, établissement de commerce fondé par les Anglais, et arrivèrent à Boston le 8 décembre 1650.

Le Révérend Père fut parfaitement accueilli dans la cité puritaine, malgré la loi sévère qui interdisait le territoire du Massachusetts aux prêtres catholiques, surtout aux Jésuites (1). Le major général Gibbons voulut qu'il logeât chez lui. Son caractère de pléni-potentiaire empêchait l'application de la loi à sa personne.

Rien de plus intéressant que de lire le récit de ce voyage du Père Dreuillettes dans le *Narré* qu'il a laissé, et que M. Shea a édité avec ses presses Cramoisy. Le cadre d'un article de journal ne permet pas d'entrer dans une foule de détails piquants, à propos de cette ambassade d'un Jésuite dans la Nouvelle Angleterre; en 1650, le Père Dreuillettes eut une entrevue avec le gouverneur Dudley, à Roxbury. Il écrivit au sieur Winthrop, gouverneur de Connecticut. Il alla voir le gouverneur Bradfort à Plymouth. Il eut des relations très cordiales avec plusieurs ministres protestants, entre autres, avec le révérend John Heliot et le révérend Guillaume

(1) Voici le texte de cette loi: « No Jesuit or spiritual or ecclesiastical person ordained by the authority of the Pope or see of Rome shall henceforth, at any time, repair to or come within this jurisdiction. (*Registres du Massachusetts*, année 1647.)

Walter (pages 23 et 16 du *Narré*.) En un mot, il ne négligea rien pour faire réussir sa mission. Et à son retour à Québec, le 4 juin 1651, il fit un rapport très favorable des dispositions des quatre colonies anglaises: Boston, Plymouth, Kounetigou, Kouinopein (Connecticut et New Haven.)

C'est alors que le Conseil de Québec adopta sa résolution du 20 juin 1651, et que M. d'Ailleboust écrivit sa nouvelle lettre de créance au zélé Jésuite, et à M. Godefroy, documents que j'ai cités au début de cet article.

Le *Journal des Jésuites* porte l'entrée suivante, à la date du 22 juin 1651.

Junio 22.—Le P. Dreuillettes, M. Godefroy et Jean Guérin, partent avec les Abénaquis et un Sokoquois pour la Nouvelle Angleterre, 7 ou 8 canots. Noël Tekerimat est de la partie.

Nous avons vu plus haut que le but de leur ambassade était double: un traité de commerce et une alliance offensive et défensive contre les Iroquois. Les délégués arrivèrent à Boston vers la fin de juillet. Mais ils découvrirent bientôt que le vent avait tourné. La colonie de Plymouth était absolument opposée à la guerre contre les Iroquois, et refusait même aux Français le passage sur son territoire pour aller combattre ces barbares. La Cour des « Commissaires » s'assembla, délibéra longuement et remit aux délégués une réponse pour le Conseil de Québec. Cette réponse signifiait que les colonies anglaises désiraient la liberté du commerce entre les deux pays, mais ne voulaient pas déclarer la guerre aux Iroquois.

Le Père Charlevoix dit :

Il y a bien de l'apparence que ce fût la condition de faire la guerre aux Iroquois qui rompit la négociation, et c'était en effet exiger beaucoup des Anglais, assez éloignés des Iroquois pour n'avoir rien à craindre et uniquement occupés de leur commerce et de la culture des terres. (Charlevoix, tome 1er, p. 289.)

Ainsi donc le projet d'union commerciale était manqué. C'était les gens de la Nouvelle Angleterre qui l'avaient conçu d'abord et c'était eux qui l'avaient fait échouer. Au point de vue commercial le traité aurait été avantageux surtout pour eux. Au point de vue militaire, il l'aurait été plutôt pour nous. Messieurs les Anglo-Américains ne voulaient rien donner et tout recevoir, suivant leur habitude séculaire. Nos aïeux refusèrent d'être dupes.

Qui sait quels résultats eût pu produire un pareil traité de commerce et d'alliance en 1651? Les destinées de l'Amérique auraient peut-être changé. Les Iroquois auraient été domptés par la coalition des deux pays. La colonie française se serait développée dans la paix et n'aurait pas perdu un demi-siècle en luttes meurtrières contre les cinq cantons. Les colonies anglaises n'auraient pas eu à redouter les incursions sanglantes et dévastatrices de nos alliés, les Abénaquis, et plus tard de nos terribles partisans. Au lieu d'arroser du sang le plus pur les plaines et les forêts du Nouveau Monde, les deux nations y auraient grandi dans l'harmonie, chacune avec son caractère et ses mœurs.

Quatre-vingts ans de guerres sanglantes auraient été épargnées à l'Amérique.

Mais ce sont là des rêves rétrospectifs! La Providence avait ses vues mystérieuses, et l'échec du traité de commerce et d'alliance en 1651 nous apparaît comme la première manifestation de l'influence particulière et puissante, qui, à mainte reprise, nous a éloigné des Etats-Unis: en 1651, en 1690, en 1710, en 1775, en 1812, en 1837, etc. Cette série de dates significatives nous semble bien propre à faire réfléchir les esprits sérieux, qui croient à l'action des causes providentielles dans les événements de l'histoire.

THS. CHAPPAIS.

## DON BOSCO.

(Suite.)

### GUÉRISON D'UN ESTROPIÉ.

Le matin du 4 juin 1874, jour de la Fête-Dieu, au moment où l'on ouvrit l'église de Notre Dame Auxiliatrice, on trouva, couché par terre devant le grand portail, un individu qui paraissait infirme.

On lui demanda ce qu'il voulait. Il répondit qu'il était venu implorer la bénédiction de Notre Dame Auxiliatrice pour sa guérison.

On le conduisit alors à la sacristie, où plutôt on l'y porta, car malgré une forte béquille dont il usait, il fallut qu'un homme le soutint péniblement, tant il avait les membres retirés et contractés. Il était en outre courbé en deux.

Les prêtres étaient occupés aux confessions ou à leurs messes. Vers huit heures, Don Bosco entra à la sacristie.

—Que désirez-vous mon ami?

—Je demande par charité la bénédiction de Marie Auxiliatrice pour guérir de mes maux.

—Quel mal avez-vous?

—Je suis tout perclus par des rhumatismes qui m'ont retiré les membres; les médecins disent que c'est une affection de l'épine dorsale.

—Comment avez-vous pu venir ici?

—Cette nuit une personne m'a conduit dans sa voiture et m'a déposé à la porte de l'église.

—Depuis combien de temps vous trouvez-vous dans cet état?

—Il y a bien longtemps, mais depuis deux mois je ne peux me servir de mes mains.

—Que disent les médecins?

—Qu'ils ne peuvent rien pour moi. Alors des parents, des amis et le curé de ma paroisse m'ont conseillé de venir implorer la bénédiction de Marie Auxiliatrice, qui a fait tant de guérisons surprenantes.

—Mettez-vous à genoux.

Il ne put y parvenir qu'avec l'aide des assistants et non sans peine.

Don Bosco lui donna sa bénédiction.

Puis il dit: —Si vous avez foi en Marie, ouvrez la main.

—Je ne peux pas.

—Si, vous pouvez; commencez par étendre le pouce.

Il essaya et réussit.

—Maintenant, l'index.

Il l'étendit et ainsi successivement les autres doigts.

Alors, tout joyeux, il fit un grand signe de croix en s'écriant:

—La Madone m'a fait cette grâce.

—Si la Madone vous a fait cette grâce, rendez gloire à Dieu en vous mettant sur vos pieds.

Il voulut prendre sa béquille pour se relever, mais Don Bosco lui dit:

—Vous devez donner ce signe de confiance à Marie de vous relever sans béquille.

Ce qu'il fit tout aussitôt. La courbure de l'épine dorsale avait disparue, ainsi que la contraction des jambes et des bras. Il se redressa et se mit à marcher, à grands pas, à travers la sacristie.

—Mon ami! vous allez maintenant témoigner votre reconnaissance à la Ste. Vierge en faisant une genuflexion devant l'autel du Saint Sacrement.

Ce qu'il exécuta avec la plus grande facilité.

—Mon Dieu, mon Dieu! et dire qu'il y a si longtemps que je ne me suis pas servi de mon corps et de mes membres! Bonne Vierge Auxiliatrice, priez pour moi!

—Mon cher ami, promettez-moi qu'à l'avenir vous aurez une grande dévotion à la Sainte Vierge, et que vous serez un bon chrétien.

—Je le promets et je ferai, dimanche prochain, la confession et la sainte communion.

Et ce disant, il prend sa béquille, se met au port d'armes comme si elle eût été un fusil et d'un air délibéré, marquant le pas à la façon des militaires, il part sans plus rien dire à personne.

On croyait qu'il allait revenir, au moins pour adresser des remerciements au Bon Dieu. Mais le brave homme avait eu la bénédiction de Notre Dame Auxiliatrice, il avait obtenu sa guérison, il jugea sans doute que sa campagne était finie, et on ne le revit plus.

### DON BOSCO CONDUISANT EN PROMENADE LES JEUNES DÉTENUS DE LA PRISON DE TURIN.

Les soins constants que réclamait l'oratoire ne faisaient pas oublier à Don Bosco d'autres œuvres de charité, notamment la visite des prisons.

Il aimait à s'occuper tout spécialement des malheureux jeunes gens et enfants qui y étaient détenus en grand nombre, et les résultats qu'il obtint devinrent plus d'une fois une grande consolation pour son cœur de prêtre.

Après une certaine retraite qu'il prêcha, il y eut une communion presque générale.

Émerveillé des bons sentiments que lui manifestaient ces enfants, il résolut de leur procurer, comme gage de satisfaction, quelque importante douceur, et il pensa immédiatement à une promenade.

Quand on est jeune, la privation de la liberté et du mouvement n'est-elle pas la plus dure et la plus insupportable des punitions? Une bonne course à travers les champs, une journée passée en plein air, voilà qui ne pouvait manquer d'être joyeusement accueilli!

Don Bosco va donc trouver le directeur de la prison, et il lui expose sa requête avec une grande simplicité, et comme la chose du monde la plus naturelle.

Il demandait la permission de conduire les enfants à la promenade. On partirait le matin et l'on rentrerait à la nuit; il aurait le plus grand soin d'eux tous.

À cette proposition hétéroclite, le directeur bondit de surprise:—Mais monsieur l'abbé pensez-vous donc que les soldats du roi n'aient pas d'autre besogne que celle d'aller promener de tels garnements, et ignorez-vous que je suis responsable de toute évasion?

—Qui vous parle de soldats, monsieur le directeur? Je me charge de tout. Il n'y aura aucune évasion, et je m'engage à vous ramener fidèlement les enfants que vous aurez bien voulu me confier.

Comment se décida-t-on à accorder cette étrange permission? Elle dût être soumise au ministre, et il faut croire que Don Bosco avait des secrets pour lever les grands obstacles.

Le jour indiqué, le départ eût lieu après la messe. Trois cent cinquante enfants et jeunes gens sortirent de la prison, en bon ordre, guidés par Don Bosco, calme et souriant.

Le château royal de Stupinigi avait été choisi comme but de l'excursion. Cinq lieues pour aller, et autant pour le retour, ce n'était pas trop pour dégourdir ces jeunes jambes après une longue réclusion.

Décrire la joie qui épanouissait tous les visages, est impossible. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne put constater l'ombre d'un désordre; pas un dégât ne fut commis, pas un fruit ne fut dérobé.

Leur grande préoccupation à tous, c'était de regarder avec attendrissement leur père, et comme ils le virent un peu fatigué de la marche, en un clin d'œil ils eurent chargé sur leurs épaules les provisions que portait un âne, attaché à la caravane par les soins de Don Bosco; celui-ci dût monter sur l'animal, que deux enfants tinrent soigneusement par la bride.

Le soir le Directeur constata, en faisant l'appel, que tous les jeunes détenus étaient venus se faire réintégrer dans la prison, et qu'il n'en manquait pas un seul.

A. M. DE CHATELARD.

(La suite au prochain numéro.)

### A TRAVERS LA COLONIE CANADIENNE.

Ne pas oublier le bal de la Section Canadienne No. 142, C. B. L., à Turn Hall, 66 et 68 Est 4<sup>e</sup> rue, le 17 avril prochain. Voir l'annonce.

Étaient à New York cette semaine; M. E. A. Magnire, consul général de la République Argentine à Québec; M. l'abbé Jos. Girouard, curé de West Troy, N. Y.; MM. les abbés Provancher, Cap Rouge, et Huart, de Chicoutimi, partis hier après-midi pour Trinidad, Guadeloupe, via Québec Steamship Co.; M. E. S. Cox, Toronto.

### TOMBOLA.

Quelques jours encore, et le sort aura désigné quels sont les heureux porteurs de numéros gagnants. Relisez attentivement la liste des prix à gagner, et essayez que sur ces 105 objets vous en aurez au moins un. Si le hasard ne vous favorise pas, vous aurez toujours la consolation d'avoir contribué à une œuvre qui est la vôtre, parce qu'elle est canadienne et religieuse. Apportez les coupons de vos billets et l'argent cette semaine. Jeudi, le 5 avril prochain, à 8 heures du soir, tous ces coupons seront placés dans une même boîte, et pendant la soirée un enfant aveugle en retirera quelques uns qui désigneront les objets gagnés. Ce tirage se fera de la même manière chaque soir, les 5, 6, 7 et 8 avril, à 8 hrs.

Hâtez-vous, et que personne après Pâques n'ait sur la conscience le regret cuisant de n'avoir pas pris de billets. Donc, renvoi des coupons au plutôt et assistance générale au tirage chaque soir dans le sonbassement de l'église des Canadiens, 159 Est 76<sup>e</sup> rue. LE COMITÉ.

Dimanche prochain, jour de Pâques, il y aura grand-messe pontificale à l'église Saint Jean Baptiste des Canadiens, 159 Est 76<sup>e</sup> rue, célébrée par Mgr. Grandin, évêque d'Alberta, T. N. O. M. l'abbé Bélanger, de l'Institution des Sourds-Muets de notre ville, prêchera le sermon. Voici le programme musical de la journée:

### MESSE DE SAINT JOSEPH.

#### CHŒUR.

#### Sopranos:

Mme. Charles Boucher, soliste.  
Mlle. Jennie Vien,  
Mlle. A. Laramée,  
Mlle. Rosina Brault.

#### Altos:

Mlle. Hermine Amyot, soliste.  
Mlle. Minnie Boucher.

#### Tenors:

M. O. G. W. Rouleau, soliste.  
M. Alphonse Rhéaume,  
M. Armand Bérubé,  
M. Léon Bossue dit Lyonnais.

#### Basses:

M. Théophile Baillargeon, soliste.  
M. Petit.

### ORATORIO DE PAQUES.

Madeleine—Mme. Charles Boucher.  
Jésus—M. Alphonse Rhéaume.  
Thomas—M. Théophile Baillargeon.

#### HÉC DIÉS.

Duo—Miles. J. Vien et M. Boucher.  
Solo—M. T. Baillargeon.  
Regina Cæli—Grand Chœur.  
Tantum Ergo—Grand Chœur.

## POESIE.

(Inédite.)

## ODE

À SON ÉMINENCE

ELZÉAR ALEXANDRE CARDINAL TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

20 JUILLET 1886.

Sur le peuple a passé comme un souffle d'ivresse;  
Le pays tout entier tressaille d'allégresse,  
Et l'antique cité  
Éclate en bruits de fête et de feux de couronne;  
Dans l'ombre de la nuit, son front au loin rayonne  
D'une vive clarté!

Comme jadis, Québec, sur ton fier promontoire,  
Quelque guerrier a-t-il enchaîné la victoire  
A son char triomphal?  
Est-ce un libérateur que la patrie acclame?...  
Est-ce pour un Champlain cette ardeur qui t'endamme?  
Est-ce pour un Laval?...?

A tous ces noms bénis que la gloire éternise,  
Selon qu'ils ont servi la Patrie ou l'Église,  
Divers honneurs sont dus.  
La valeur aux héros donne la gloire humaine;  
Mais l'auguste splendeur de la pourpre romaine  
Est le prix des vertus.

Mon pays, pour chômer la fête solennelle,  
Du génie endormi rallume l'étincelle:  
Artistes, vos pincesaux,  
Que toute âme, vibrant aux accords d'une lyre,  
Cygne ou colombe, chante en un pieux délire,  
Ses hymnes les plus beaux.

Au concert matinal tout chœur ailé se mêle;  
Tout brin d'herbe au gazon prête sa tige frêle;  
Sur les rocs entr'ouverts  
Perle la goutte d'eau qui compose la source,  
Puis le ruisseau joyeux le porte dans sa course  
Vers l'abîme des mers.

Ainsi, bardes, chantez ces noms qui nous ravissent;  
L'Église et la Patrie ensemble les bénessent  
Dans un égal amour:  
De Laval, Saint Valier, Plessis... sainte phalange!  
Taschereau! c'est pour toi le concert de louange  
Qui résonne en ce jour!

Lorsque depuis longtemps le ciel est noyé d'ombre,  
Et que l'astre soudain, perçant le voile sombre,  
Montre un trait d'azur;  
Alors du labourer s'anime le courage;  
Il chante le rayon qui dissipe l'orage  
Et réjouit ses yeux.

Où, siège de Québec, tu connus les orages!  
Faible d'abord, tu fus, plus tard, sur nos rivages  
Comme un chêne géant;  
Tu bravas la tempête au sinistre murmure;  
Tu grandis sous ses coups... aujourd'hui ta ramure  
Ombrage un continent.

Où... pendant deux cents ans ta gloire fut cachée;  
Mais ta cendre, ô Laval, à la tombe arrachée,  
Va monter sur l'autel,  
Et le digne héritier de ton zèle héroïque  
Se revêt aux regards du monde catholique  
D'un honneur immortel!

De Laval mendia ses droits comme une aumône;  
Saint Valier combattit; Plessis au pied du trône  
Plaida sa liberté;  
Mais ces jours ne sont plus... à l'honneur de l'Église,  
L'État devant Celui que Rome immortalise  
Dépose sa fierté.

Laval et Taschereau, dans un nimbe de gloire,  
Vos noms scintilleront au ciel de notre histoire  
De feux toujours nouveaux.  
Laval!... hardi nœcher qui lança la nacelle!  
Taschereau!... que de fois, marin sûr et fidèle  
Tu la sauvas des flots!

Pilote infatigable, au sein de la tourmente,  
Des autans déchainés et de l'onde écumeante  
Tu défias l'effort.  
Ton âme, de science et de vertu nourrie,  
Guide encore en nos jours l'autel et la patrie  
Vers le calme du port.

Du défricheur perdu dans la forêt immense,  
Que de fois tu soutin, de ta main féconde,  
Le pénible labeur!  
Que de fois dans les bois, seuls témoins de ton zèle,  
S'éleva par tes soins la rustique chapelle  
Au toit consolateur!

Ah! lorsque vous priez, colons, dans votre église,  
Que pour lui tous vos vœux, sur l'aile de la brise,  
S'envolent désormais!  
Et vous, cloches, vibrant dans les sombres vallées,  
Aux échos de nos monts, par vos douces volées,  
Redites ses bienfaits.

Pendant que l'orphelin en lui chérît un père,  
Le collège naissant et le vieux séminaire,  
Trouvent un protecteur.  
Son temple s'embellit du nom de basilique,  
Et l'Université, phare de l'Amérique,  
Le nomme son sauveur.

De sa lèvre, abreuvée à la source divine,  
S'épanche sur le peuple une pure doctrine,  
Aliment de la foi.  
Son regard est fixé sur la barque de Pierre,  
Et la voix de son Chef, boussole tutélaire,  
Est son unique loi.

O Pontife Romain! ton auguste Parole  
Éclaire l'univers de l'un à l'autre pôle,  
Du levant au couchant.  
Verbe imprégné d'amour, de force et de génie,  
Descendu sur nos fronts de la sphère infinie,  
Que ton vol est puissant!...

Comme un aigle, là haut, tu planes sur le monde,  
Que ranime l'effort de ton aile féconde;  
Tu passes sous nos cieux;  
Soudain notre pays, à peine à son aurore,  
Devant un Cardinal dont ta faveur l'honore,  
Prosterne un front pieux.

O Canada, fidèle à la foi de tes pères,  
La religion fut, en des jours moins prospères,  
Souvent ta seul appui.  
Tu te laissas guider au gré de sa boussole;  
Regarde... c'est sa main qui pose l'aurole  
A ton front aujourd'hui.

Garderas-tu toujours cette foi qui t'anime,  
Et qui vers l'avenir soutient ton vol sublime,  
O Canada chéri?  
Un sang pur avec Dieu scella ton alliance;  
Voilà le doux penser qui verse l'espérance  
A non cœur attendri.

Muse, ton chant expire... en repliant ton aile,  
Du Cardinal redis la bonté paternelle;  
Il fut notre Pasteur.  
En nous disant adieu, par un bienfait suprême,  
Il mit et nous donna dans un autre lui-même (1)  
Son âme et tout son ciel.

L'abbé ELZ. DELAMARRE,  
Diocèse de Chicoutimi.

(1) Feu Mgr. Dominique Racine, dont la mort prématurée a causé un deuil si profond dans toute la province de Québec.



**"La Feuille d'Érable."**

**JOURNAL CANADIEN-FRANÇAIS.**  
PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE  
**LEON BOSSUE DIT LYONNAIS, DIRECTEUR**  
357 EST 78E RUE.

New York, le 29 Mars, 1888.

**WM. ALLAIRE SHORTT.**

Avocat, Notaire et Commissaire pour le Canada.

35 BROADWAY, NEW YORK.

**Nos Correspondants.**

- Benjamin Sulte, Ottawa;
- Pamphile Lemay, Québec;
- Dr. Prosper Bender, Boston;
- Jas. M. LeMoine, Québec;
- Major Edmond Mallet, Washington;
- J. B. Caouette, Québec;
- Dr. Wincelas Dick, St. Agapit, P. Q.;
- L'abbé J. Cl. K. Laflamme, Québec;
- L'abbé A. Gingras, Ste. Claire, P. Q.;
- L'abbé Delamarre, Jacksonville, Flor.;
- L'abbé Provancher, Cap Rouge, P. Q.;
- Edmond d'Avignon, Paris, France;
- Ernest Gagnon, Québec;
- Prof. de Chatelard, New York;
- Geo. M. Fairchild, jr., New York;
- J. U. Gregory, Québec;
- L. P. Sylvain, Ottawa;
- Faucher de Saint-Maurice, Québec;
- T. Sarony-Lambert, New York;
- A. N. Montpetit, Québec;
- Edmond Rousseau, Château-Richer;
- Nazaire LeVasseur, Québec;
- Dr. Omer Larue, Putnam, Conn.;
- Raoul Renault, Montmagny, P. Q.;
- Gaston P. Labat, Québec.

[CORRESPONDANCES.]

**CHOSSES ET AUTRES.**

Québec, mars, 1888.

Le vent est aux conférences dans notre vieille capitale. A part le cours régulier de conférences données pendant l'hiver aux salles de la Société Historique, deux conférences, l'une par Max O'Rell, l'autre par Adirondack Murray, nous ont fait passer d'agréables quarts d'heure.

Max O'Rell, comme l'on sait, est le pseudonyme d'un français lettré, M. Paul Bloïet, fixé depuis plusieurs années à Londres, où il a été employé comme professeur de français dans un lycée public. Il est petit fils d'une irlandaise—une O'Reilly—d'où lui vient son nom de O'Rell. Il a même trouvé à Londres, paraît-il, une excellente épouse. Madame Bloïet l'accompagnait, et tous deux ont paru fort goûter leur court séjour à Québec, installés à l'hôtel Florence, faubourg St. Jean. Les membres de la Société Royale: MM. LeMoine, Stuart, Legendre, Faucher de Saint-Maurice, LeMay, et autres leur ont été présentés. Le genre de Max O'Rell, c'est la satire, mais la satire sans aigreur, généreuse parfois, un peu dans le style de Thackeray. Le célèbre Max a décoché ses traits acérés sur les anglais et les français comme peuple, signalant leurs qualités et leurs défauts avec une aimable bonhomie. La salle, l'Académie de Musique, était bondée; l'auditoire: l'élite de la société.

W. H. H. Murray, c'est un tout autre homme. Grave, sentencieux, possesseur d'un style ravissant où l'atticisme de l'idiome le dispute au coloris d'une imagination exubérante. Sa phrase est imagée, coulante, harmonieuse. Il nous ravi, nous enchante par son naturel. Il possède à un degré éminent les secrets du style, et ses peintures séduisantes de cette région bocagère du Vermont, les monts Adirondacks, lui ont valu son nom de plume, *Adirondack Murray*. Pendant près de deux heures, il a tenu son auditoire, à la Salle de Musique, captive sous le charme de ses éloquentes périodes.

Il a lu, à Québec, une étude qui a déjà défrayé près de 400 séances aux Etats-Unis. Il nous a dit comment le vieux trappeur John Norton, au sein de la forêt, entouré de ses chiens, avait passé la veille de Noël; comment il s'y était prit pour sauver de la faim une famille entière de forestiers d'un campement voisin. John Norton est un caractère trop noble, trop parfait, pour avoir jamais existé; c'est donc une des délicieuses créations du génie de l'éloquent Murray. Adirondack Murray a eu chez nous un beau triomphe.

FITZJAMES.

**"LA FEUILLE D'ÉRABLE."**

Monsieur le Rédacteur:

Comme je dépouillais mon courrier ce matin, entre deux pipées de tabac canadien savourées dans ma pipe de terre éculottée, j'avisai de prime abord un petit rouleau dont la courte enveloppe me permettait de distinguer des gravures de feuilles d'érables et de castors: nos emblèmes nationaux.

Quand j'eus reluqué à mon aise le petit colis, je le dépouillai de son enveloppe: c'était LA FEUILLE D'ÉRABLE, petite feuille intéressante, toute dévouée aux intérêts de mes compatriotes disséminés dans la grande métropole américaine, New York.

Il y avait quelques minutes que je m'amusais à lire les intéressants écrits que publie ce gentil petit journal lorsque par hasard, mes yeux tombèrent sur le numéro du 15 courant au frontispice duquel se lisait en caractères gras: *Chronique de Chasse*.

Je me mis à lire le bibelot en omettant la lecture de la note qui le précédait. Tout d'abord, cette bluette me semblait une reproduction exacte d'une lettre que j'avais adressée à l'auteur de l'*Album du Touriste*, des *Monographies et Esquisses*, M. J. M. LeMoine, de Québec, et j'allais d'emblée accuser M. Bossue dit Lyonnais de plagiaire lorsque l'idée me vint de regarder en tête de l'écrit en litige et d'y lire la note de la rédaction.

—Ah! c'est donc ainsi, m'écriai-je, que M. LeMoine étale mes lettres aux yeux du public. Eh bien! nous allons lui jouer un joli tour.

Et de suite je résolus de traduire en français la lecture que M. LeMoine a faite en janvier 1887 au Canadian Club de New York, conférence intitulée: *The Heroines of New France*.

Et je me décidai d'en donner la primeur au journal même qui avait été partie dans l'indiscrétion de l'auteur de *Chasse et Pêche*.

Or donc, aimables lectrices de LA FEUILLE D'ÉRABLE, je vous présenterai sous peu les *Héroïnes de la Nouvelle France* en "costumes français."

C'est ma manière de me venger d'une indiscrétion qui, du reste, ne m'a pas empêché de dormir. Je me souscris, monsieur le rédacteur, votre dévoué correspondant,

RAOUL RENAULT.

Montmagny, 20 mars 1888.

**Échos de Québec.**

26 mars 1888.

Si j'en crois les nouvelles, vous auriez eu une avalanche de neige à New York. Quand je dis avalanche, c'est simplement pour vous faire plaisir; car après tout, une *tombée* d'un pied et demi de neige, n'a pas l'effet d'un cataclysme, du moins à Québec.

J'aurais voulu voir tout New York à Québec durant l'hiver de 1886-87; si j'en juge par l'effet de la neige sur les new-yorkais, il y a quelques jours, eh bien! il n'en serait pas retourné un seul pour le dire au *Herald* ou à LA FEUILLE D'ÉRABLE.

Pendant, pas un seul québécois n'en est mort. De la neige, ils en ont eu, comme leurs sleighs et leurs carioles, jusqu'à la finure tout l'hiver, et l'hiver dure chez nous plutôt six mois que cinq.

Mais si une simple bordée de neige, de dix-huit pouces d'épaisseur, a suffi pour créer un désarroi général dans New York, en arrêtant la circulation et le trafic, est-il donc surprenant que l'hiver que nous avons, s'il ne nous fait pas perdre la tête, entrave d'une manière notable le mouvement général. Ceux des américains qui sont d'avis que nous restons en arrière dans la marche du progrès matériel, ne pourront-ils pas, après la fameuse bordée de neige new-yorkaise, s'expliquer que la nature suscite des difficultés sérieuses à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de nos gens? Cependant si nous n'étions pas laissés à nos seuls efforts dans le mouvement général de l'industrie et du commerce, nous nous moquerions fort des frimas et des bordées de neige, et nous habituerions nos auxiliaires à en faire autant.

Nous prenons nos mesures pour braver et le froid et les tempêtes, et nous ne nous en portons pas plus mal; les habits sont confortables et les maisons sont bien chauffées. Je connais peu de gens aussi pauvrement armés que les Américains contre le froid et la neige. Aujourd'hui j'en voyais passer un rue St. Jean. Voici la nomenclature de son habillement: paletot marron d'autonne; pantalons de tweed gris, fort mince, pour la saison d'été; bottes de veau; ses gants devaient être fort légers, car il avait les deux mains sous les basques de son paletot. Il va sans dire que sa personnalité était surmontée du traditionnel gibus de satin, le *chapeau de castor*, comme on dit ici. Avec cela, il était tout recouvert dans ses habits, et s'en allait grelottant, d'un pas nerveux, du côté de l'hôtel Florence. Il ne lui manquait plus que des oreilles postiches en velours ou en drap.

Bref, rien de plus misérable comme tenue de sortie à cette saison à Québec.

En ce moment, il reste encore une couche de trois à quatre pieds de neige sur le sol; dans un mois, s'il en reste, il n'y paraîtra guère, et j'invite dès à présent tous les américains à venir se chauffer aux rayons de notre soleil de fin d'avril; à cette époque de l'année, invariablement, l'astre du jour nous prodigue ses ardeurs avec autant de libéralité que parfois durant le mois de mai.

Enfin! nous voilà arrivés à la mi-carême, s'écriaient il y a quelques jours des gens que la pénitence ennuie, que la morue fatigue et surtout altère.

Oui, et la mi-carême a même déjà les cheveux gris; les sucreries qu'elle avait apportées aux marmots sont croquées et englouties, et la marmaille en redemande d'autres.

Et lorsque ce griffonnage vous arrivera, mon cher directeur, vous en serez—nous en serons aussi—presqu'arrivés à la boustifaille pascale accoutumée.

Il n'y a pas à dire, le Temps, on le dirait, par deux fois replume ses ailes. Hier encore, c'était carnaval.

Pauvre carnaval! Il a été court cette année et il promettait d'être assez triste. Nous avions bonne raison de l'envisager ainsi. Tant de familles en deuil de par la ville. L'an 1887 nous a ravi bien des amis, bien des connaissances; il y a eu pour ainsi dire un crêpe à toutes les portes. Mais que de gens s'embarrassent peu d'un deuil!

Que de gens, ici, dans notre bonne société québécoise qui offre pourtant des groupes si distingués, n'ont-ils pas cotillonné ou festoyé, sans sourcil, au lendemain des funérailles d'un de leurs proches. Je sais un temps où pareille conduite eût valu à leurs auteurs une censure publique. Aujourd'hui on ne fait que hausser les épaules, et l'on reste chez soi pour ne pas se commettre avec ces noceurs arborant sur la montre un crêpe sur un gibus ou sur le bras.

Heureusement, ces gens-là, quoique formant un groupe bruyant et tapageur, ne constituent pas la haute et véritable société d'une ville; ils n'en sont que la contrefaçon faisandée, à la bergamote et au patchouli.

Mais que voulez-vous qu'on y fasse; ce sont là des misères humaines qu'il faut pourtant signaler et flétrir comme elles le méritent.

Quelle est d'ailleurs la société d'une ville qui n'a pas sa haute gomme!

Nous ne pouvons manquer d'avoir du neuf maintenant en politique. L'Hon. M. Mercier étant de retour, le cabinet entier s'est mis à la besogne préparatoire de la session. Dans ma prochaine, je vous annoncerai probablement l'ouverture de cette session à une date peu éloignée.

TONY SCHWARTZ.

**L'Institut Canadien de New York.**

**COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE.**

Les messieurs dont les noms suivent ont été élus membres honoraires de l'Institut, à sa dernière séance:

- M. Henri Boland, Guernesey.
- L'Hon. M. Prendergast, Winnipeg.
- M. Henry L. Hogue, New York.
- L'Hon. P. J. O. Chauveau, Montréal.
- M. le chevalier Falardeau, Florence.
- M. Calixa Lavallée, Boston.
- M. Nazaire LeVasseur, Québec.

On reçoit bon nombre de membres actifs.

M. le secrétaire donne lecture des lettres suivantes: Québec, 18 mars 1888.

Monsieur,

Je ne sais comment exprimer toute ma reconnaissance envers votre institution pour l'honneur qu'elle a bien voulu me conférer en me choisissant comme l'un de ses membres honoraires.

Je connais et j'apprécie très hautement les efforts et les travaux que l'Institut Canadien Français de New York a fait depuis quelques mois, et les travaux qu'il se propose de faire dans l'avenir. Nous ne pouvons trop nous grouper pour apprendre à mieux connaître notre noble nationalité, et nous unir pour mieux fraterniser ensemble et nous encourager mutuellement. Chaque fois que j'apprends que quelque part il s'est formé un nouveau groupe de canadiens français qui savent se réunir pour conserver leur religion, cultiver leur langue et leurs institutions, pour se protéger eux-mêmes et raviver le souvenir de la patrie absente, j'applaudis de tout cœur.

C'est vous dire combien je suis honoré et flatté de l'honneur que vous me faites de me choisir comme membre honoraire.

Veillez, s'il vous plaît, exprimer toute ma reconnaissance aux membres de l'Institut Canadien Français de New York, et veuillez agréer l'expression des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre très dévoué,

J. FRÉMONT.

Québec, 19 mars 1888.

Monsieur,

Vous voudrez bien être mon interprète auprès de votre Institut et le remercier de la délicate attention qu'il a eu de me nommer membre honoraire.

Par un prochain courrier je vous enverrai quelques livres qui pourront peut-être vous être agréables en vous rappelant le pays auquel, j'en suis certain, vous restez toujours profondément attaché.

Agrérez, cher monsieur, mes sincères salutations

NAPOLÉON LEGENDRE.

Québec, 21 mars 1888.

Monsieur,

J'ai appris avec un bien sensible plaisir l'honneur que l'Institut Canadien Français de New York vient de me conférer en me nommant l'un de ses membres honoraires.

Je suis d'autant plus heureux d'accepter l'invitation qui m'est faite de joindre votre Institut, que je suis non seulement anglais-américain mais aussi moitié canadien-français, et à ce titre je m'associe volontiers aux œuvres patriotiques dont votre institution se plaît à promouvoir les intérêts et surtout à celle de réunir intimement les Canadiens sur une terre étrangère et par là maintenir notre belle religion et notre belle langue.

Je fais souvent une promenade à New York pour visiter mes amis américains. A présent j'aurai un nouvel attrait à m'y rendre: j'y trouverai des amis canadiens-français (qui sont toujours pour moi des amis de cœur), dont j'ai hâte de faire la connaissance.

J'espère que l'Institut voudra bien accepter un livre que j'envoie aujourd'hui par la malle, intitulé *En Racontant*, et qui est la traduction de récits de quelques-uns de mes voyages.

Souhaitant à l'Institut tout le succès possible, veuillez me croire, cher monsieur, votre tout dévoué,

J. U. GREGORY.

Québec, 21 mars 1888.

Cher monsieur,

Je suis tout à fait sensible à l'honneur que me fait l'Institut Canadien de New York, en me plaçant au nombre de ses membres honoraires. Éloigné comme je le suis de son centre d'action, je ne pourrai pas grand-chose pour son avancement. Je le regrette, car j'aime à apporter ma pierre aux nobles édifices, ma pensée aux grandes créations.

Votre Institut promet d'avoir une heureuse destinée. Il sera comme un temple où les cœurs iront se fortifier, un sanctuaire où le patriotisme aura toujours son refuge. Succès et courage! C'est dans le souvenir des choses de la patrie que vous retrempez vos âmes; c'est l'attachement à notre foi, à notre langue, à nos coutumes qui vous fera vivre comme peuple parmi les autres peuples de la grande république.

Encore une fois, courage et succès. Votre dévoué.

PAMPHILE LEMAY.

M. le bibliothécaire accuse réception de plusieurs volumes.

Puis on continue à discuter les règlements. Voici ce qui a été adopté à la dernière séance:

**CONSTITUTION ET RÉGLEMENTS.**

(Suite.)

ART. IX.—Le bibliothécaire devra entrer dans un registre les noms des journaux reçus et les annonces des assemblées de l'Institut.

La discussion se continuera à la séance de ce soir.

M. le secrétaire est chargé d'écrire à M. l'abbé Provancher, le remerciant de son offre généreuse, et exprimant le regret de ne pouvoir l'accepter pour la date désignée, y joignant l'espoir que M. l'abbé voudra bien nous conférer la même faveur à son retour des Antilles.

L'Institut nomme un comité pour aider au comité de la Tombola, qui doit avoir lieu les 5, 6, 7 et 8 avril prochain. Ce comité se compose de MM. Joseph Boucher, Albert Nugent, Elzéar Drolet, Geo. Lemay, Louis de St. Guay et J. E. Lavolette.

L'Institut recevra avec reconnaissance tout ce qu'on lui enverra pour sa bibliothèque et son musée. Les livres, etc., devront être envoyés au bibliothécaire, M. L. A. Laurencelle, 193 East 76th St.; les objets pour le musée, à M. A. J. Davis, le curateur, 180 East 76th St.

Notre journal est en vente chez M. E. C. Certy (The Catholic Store), 25 Est 14e rue, entre Broadway et la 5e avenue.

EN PASSANT.

Payez votre abonnement.

M. Frank Tessier brigue les suffrages des électeurs de la ville de Cohoes pour le poste de commissaire de police. Succès.

M. Gomer, un jeune artiste lyrique français, a chanté avec beaucoup d'effet *Les Rameaux*, de Faure, à notre église dimanche dernier.

L'hon. M. McShane a remis son portefeuille de ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics entre les mains de l'Écouteur. On ne connaît pas encore les motifs qui l'ont fait agir ainsi.

La Société Saint Jean Baptiste de Plattsburgh, N. Y., nous envoie le rapport de ses opérations pour l'année fiscale se terminant le 1er mars 1888. Cette société a fait des dépenses au montant de \$698.02 pendant l'année, et a encore malgré cela un encaisse de \$952.46.

Le général Boulanger vient d'être mis d'office à la retraite, ce qui le rend éligible à la chambre des députés et du sénat. A la suite de cet incident, *La Gazette de la Croix* s'exprime ainsi: "La fin est proche, mais il serait difficile de dire qui donnera au régime actuel le coup de grâce."

Le comité républicain de l'Etat de New York s'est réuni à l'hôtel de la Cinquième avenue, et a décidé que la convention d'Etat, où seront choisis les délégués à la convention nationale de Chicago, se réunirait le 16 mai prochain à Buffalo. La ville de Rochester était seule proposée en concurrence avec celle qui a été finalement désignée.

Nos abonnés sont priés de solder sans retard leur souscription pour 1888. Nous rappelons que le prix de l'abonnement est de \$1.

Nous espérons que nos abonnés voudront bien se mettre à jour vis-à-vis de la caisse par un prochain courrier.

Nous les en prions d'une façon toute particulière.

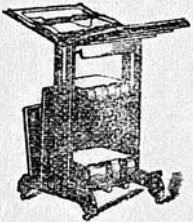
Ils nous épargneront ainsi des frais de reconvements onéreux et des écritures qui compliqueraient, sans profit pour personne, notre travail de bureau déjà si chargé.

ANNONCES FRANÇAISES.

Souscrivez à

LA FEUILLE D'ÉRABLE,

\$1 par an.



A VENDRE

S'adresser à ce bureau.

QUE CHACUN S'ABONNE A LA FEUILLE D'ÉRABLE, \$1 par an.

C. G. LECUYER,  
MARCHAND DE CHAUSSURES

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS.  
1338 Troisième Ave.  
ENTRE LA 76e ET 77e RUES.

PHARMACIE FRANÇAISE.  
F. W. L. CUNZ,  
1356 Troisième Avenue,  
Coin de la 77e rue.

Lorsque vous aurez une prescription à faire remplir, je vous invite à venir me voir. Malgré la réduction déjà opérée dans le prix de tous les articles que j'offre en vente, j'ai décidé de vendre encore à meilleur compte aux familles pauvres. Je suis à la disposition de mes clients le jour comme la nuit. Les prescriptions dont la préparation demandera plus de dix minutes, seront portées à domicile. Venez avec vos amis; tous vous serez servis avec promptitude, soin et prudence.

ANNONCES ANGLAISES.

J. GALARNEAU,

DEALER IN

CHOICE GROCERIES,  
TEAS, COFFEES, SPICES, ETC.,  
ALL FRUITS AND VEGETABLES IN SEASON,  
1531 Broadway, Brooklyn.

ANNONCES FRANÇAISES ET ANGLAISES.

GRAND ANNUAL BALL  
OF THE  
CANADIAN COUNCIL, NO. 142, C. B. L.

TO BE HELD AT  
TURN HALL, 66 & 68 EAST FOURTH ST.,  
TUESDAY EVENING, APRIL 17, 1888.

TICKETS.... (Admitting Gent and Ladies).... FIFTY CENTS.

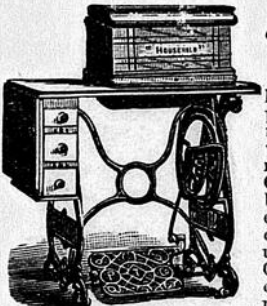
L. A. Laurencelle, Chairman. T. Baillargeon, Treasurer. Léon Bossue dit Lyonnais, Secretary.

Tous les canadiens, faisant affaires pour leur propre compte devraient annoncer dans LA FEUILLE D'ÉRABLE. Encouragez une œuvre nationale et patriotique par excellence.

ON DEMANDE.—Dans les centres canadiens aux États Unis, des agents honnêtes et actifs, pour recueillir des abonnements à *La Feuille d'Érable*.

IKE GOODMAN,  
121 DIVISION STREET.

Vous avez des NOUVEAUTÉS, HARDES FAITES, TAPIS, BIJOUTERIES, MANTEAUX POUR DAMES, etc.? Allez chez IKE GOODMAN, 121 Division St. On vous vendra tout ce que vous désirez au prix du comptant, et vous pourrez payer tant par semaine ou tant par mois. On se rendra à domicile sur demande.



Examinez la célèbre machine à coudre

"HOUSEHOLD"

la seule pouvant coudre du plus fin au plus gros, et vous n'en achèterez pas d'autre, vendue à raison de \$3 par mois, et le nouveau système Cabinet, pouvant servir de bureau à écrire, de table à jeu et de planche à tailler pour couturières, meuble joli et utile, à cinq dollars par mois. On reprend les vieilles machines en échange. Machines neuves au comptant depuis \$25. Machines d'occasion aux plus bas prix. Satisfaction garantie ou l'argent est retourné. Seule maison de langue française à New York.

EMILE JAMES, 44 Clinton Place, entre University Place et Cinquième Avenue. Au même bureau, vente et achat de fonds de commerce et assurances contre l'incendie.

HUETTE

CORDONNIER  
64 BOWERY

Une porte de Canal St. New York

Chaussures depuis \$3 en montant.

MISE DE SEMELLES ET TALONS \$1.25

LAPOINTE & CIE.,

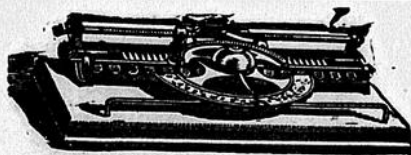
Voiliers et Manufacturiers de Paravents

TENTES ET PAVILLONS,

BAS DE LA 24e RUE,

En face le nouveau pier de Tebo. SO. BROOKLYN

MM. Lapointe & Cie. font une spécialité de la voilure des yachts.



Cette machine à écrire est la plus simple, très rapide, très pratique, d'une grande durée et la meilleure marché de toutes celles qui existent.

- 1° Une Machine dans une boîte en bois blanc.....\$8.00
- 2° Une Machine dans une boîte vernie et soignée.....10.00
- 3° Une Machine nickelée dans une boîte garnie intérieurement de satin-pluche.....15.00

On peut la voir fonctionner tous les jours. S'adresser à M. de CHATELARD, 44 Clinton Place, New York.

GUÉRISON PAR L'ÉLECTRICITÉ.

La Médaille Électrique est le moyen le plus certain pour guérir: migraine, rhumatismes, goutte, névralgie, paralysie, douleurs, bronchites, hémorrhoides, maladies du foie, du cœur, diabète et toutes espèces d'affaiblissement chez l'homme et chez la femme. Des milliers de lettres attestent les guérisons obtenues.

Prix: \$4.00

S'adresser au Prof. de CHATELARD, 44 Clinton Place, New York.

Piano, Orgue et Chant.

Mme. T. BAILLARGEON,  
191 EST 76e RUE.

MADAME T. BAILLARGEON, demande des élèves pour leur enseigner le piano, l'orgue et la vocalisation. Prix modérés. Elle enseignera aux classes à raison de vingt-cinq cents leçon. S'adresser pour tout autre renseignement à MADAME T. BAILLARGEON,

PIERRE DUFRESNE,  
Salles de Billards, de Pool, de Cartes  
et Jeux de Quilles.

412 WASHINGTON STREET,  
Entre les 10e et 11e rues. HOBOKEN, N. J.

CHAS. E. GOULET, Commis.

LOUIS KOTRBATY,  
HORLOGER et BIJOUTIER FRANÇAIS  
1428, Première Ave.

Grand assortiment de toutes sortes de Bijoux, Montres Suisses et Américaines, Pendules Françaises, Régulateurs et Clocks Américaines. Toutes les réparations sont bien exécutées, promptement faites et garanties.

LES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

DU JOURNAL HEBDOMADAIRE

La Feuille d'Érable

SONT MAINTENANT POURVUS D'UN

Matériel d'Imprimerie très Complet,

ET L'ADMINISTRATION S'OFFRE D'EXÉCUTER TOUS LES

Travaux Typographiques

QU'ON VOUDRA BIEN LUI CONFIER,

A des Prix les plus Avantageux!

IMPRESSIONS

De Luxe et pour le Commerce,

EN LANGUES

Française, Anglaise, Allemande, Espagnole,  
Italienne et Tchèque.

ON S'OCCUPE AUSSI

DE TRADUCTIONS et CORRECTION D'ÉPREUVES

Gravure, Lithographie et Reliure.

Les ordres reçus par la malle recevront une attention immédiate. Les Sociétés Nationales voudront bien consulter nos prix. Satisfaction garantie.

Adressez:

Léon Bossue dit Lyonnais,  
357 EAST 78th STREET, NEW YORK CITY

ANNONCES ANGLAISES.

Cosmopolitan Hotel,

JOSEPH PAYEZ, Prop'r.

BUSHWICK AVENUE, COR. HULL ST.,

(NEAR EVERGREEN CEMETERY)

BROOKLYN.

Broadway Cars foot of Broadway, and Elevated R.R., pass within one block; also Long Island Rapid Transit from 34th Street Ferry.

TRAINS Leave Long Island City—DAILY—9.23, 10.20, and 11.20 A.M.; 1.00, 2.08, 3.10, 5.39, 6.40, and 7.35 P.M.

TRAINS Leave Bushwick Avenue—DAILY—8.07, 9.53, 10.53, and 12.28 A.M.; 1.33, 2.38, 4.37, 6.08, and 7.03 P.M.

A. BOURRET,

BOARDING & SALE STABLE

138 & 140 EAST 25TH STREET,

bet. Third & Lexington Avenues. NEW YORK.

COACH AND SADDLE HORSES A SPECIALTY.

L. A. LAURENCELLE,

DEALER IN

TWINES OF ALL DESCRIPTION.

ROPE, MANILLA, TISSUE, WAXED,

AND BOGUS PAPER.

Paper Bags & Flour Sacks.

195 GREENWICH ST.,

NEW YORK CITY.



ORDERS BY MAIL PROMPTLY ATTENDED TO



1873 GRIP! 1888

CANADA'S COMIC JOURNAL!

ANNOUNCEMENT FOR THE COMING YEAR.

GRIP IS NOW SO WELL KNOWN AS TO REQUIRE very little of either description or praise. It is

THE ONLY CARTOON PAPER IN CANADA,

Only \$2 a Year. Single Copies, 5 Cents.

Address the GRIP PRINTING & PUBLISHING COMPANY, 28 and 28 Front Street West, Toronto. New subscribers sending \$2, will receive the paper by mail.

SPECIAL PREMIUM OFFER!

All subscribers to GRIP, new or old, are entitled to a copy of the magnificent lithograph "Conservative Leaders," or the companion plate "Liberal Leaders," shortly to be published, on payment of 5 cents for postage.